

# PART P 2024 - JOP :

## LES OFFICIERS RÉCOMPENSÉS DE LEUR INVESTISSEMENT

28 NOVEMBRE  
2024

**EXCLUSIVITÉ  
SYNERGIE-OFFICIERS**

Une réunion s'est tenue jeudi dernier à la DRHFS afin de faire un bilan de la campagne de la part P pour le corps de commandement au titre de l'année 2023 et de l'organisation des JO de PARIS 2024.

En substance, voici les données communiquées, fidèles aux engagements reçus de la DRHFS :

 **AUGMENTATION EXCEPTIONNELLE du montant de la campagne qui a été abondé de plus de 45% par rapport à l'année dernière pour atteindre plus de 7 millions d'euros.**

→ Pour rappel en 2023,

- sur 6777 Officiers éligibles, 3188 Officiers étaient bénéficiaires, soit 47,04%.

→ En 2024, grâce à cet abondement exceptionnel,

- sur 6597 Officiers éligibles, 4966 Officiers seront bénéficiaires, soit 75,28%.



**SOIT UNE AUGMENTATION DE 55,77 % DU NOMBRE D'OFFICIERS PRIMÉS.**

→ Des montants de part P variant de 599€04 euros à 5702€40 euros selon les situations,

→ Un paiement en décembre 2024, comme la PRE JOP.

**SYNERGIE-OFFICIERS, qui a porté seul cette revendication pour le corps de commandement, contre vents et marées, a obtenu seul cet abondement pour permettre de valoriser l'engagement des Officiers, en 2023, mais également lors des JO de PARIS.**

**Pour SYNERGIE-OFFICIERS, revendiquer est un devoir car il ne sert à rien de contester sans proposer ! Renoncer, c'est subir.**

Même imparfaite, cette mouture exceptionnelle d'attribution de la part P est un réel succès pour tous les Officiers.

Vous pouvez compter pour **SYNERGIE-OFFICIERS** pour continuer à défendre vos intérêts, avec toute la pugnacité nécessaire.

Le Bureau National

**SYNERGIE  
OFFICIERS**